Envoyé en préfecture le 23/09/2026
Reçu en préfecture le 23/09/2026
Publié le
ID : 029-212901375-20260915-DCCAS202610-DE

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CCAS

Nombre de membres - en exercice : 11 - présents : 10 - votants : 10	L'an deux mille vingt-six, le 15 septembre, à dix-huit heures le conseil municipal de la commune de LOGONNA-DAOULAS, dûment convoqué s'est réuni en Mairie, Sous la présidence de Gilles CALVEZ, Maire. Date de convocation du conseil d'administration : 31 août 2026 Présents : Gilles CALVEZ, Sophie DENIS, Rolande GUYADER, André KERAUTRET, Josiane LE MOIGNE Danièle QUEMENEUR, Zohra SENOUCI, Dany SEZNEC, Michelle SIMON, Maryvonne YOUINOU FEREC Excusés avec procuration : néant Absents : Stéfanie ISOARD Secrétaire de séance : Sophie DENIS

OBJET : **VERSEMENT D'UNE SUBVENTION A L'ASSOCIATION LOG'ADO (DCCAS202610)**

L'association LOG'ADO participe à l'animation des après-midis intergénérationnelles « Jouons tous ensemble » ainsi qu'au service du repas des aînés.

Dans ce cadre, il est prévu de verser à l'association 250,00 € par évènement.

L'association étant déjà intervenue le 10 juin 2026 et devant intervenir les 30 septembre et 9 décembre 2026 pour les après-midis récréatives ainsi que le 11 octobre pour le repas des aînés, il convient donc de lui verser la somme de 1000,00 euros.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration, à l'unanimité,

ACCEPTE de verser la somme de 1000,00 € à l'association LOG'ADO.

Le Président

Gilles CALVEZ

MAIRIE DE LOGONNA-DAOULAS (FINISTÈRE)